

**FEDERATION
RESEAU ENTREPRENDRE**

RAPPORT FINANCIER

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

Siège :
71 Avenue Guynemer – 59700 Marcq-En-Barœul
Tél. : 03 20 66 14 66

Bureau de Paris :
La Filature – Bât 5.32, rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris
Tél. : 01 85 34 18 96
reseau@reseau-entreprendre.org
www.reseau-entreprendre.org
N° Siret : 419 051 156 00034 – Code NAF : 9499Z

SOMMAIRE

- | | |
|---|----------------|
| ➤ Profil Fédération et Chiffres clés | <i>Page 3</i> |
| ➤ Rapport de Gestion | <i>Page 10</i> |
| ➤ Comptes au 31 décembre 2021 | <i>Page 29</i> |
| ➤ Annexes aux comptes | <i>Page 31</i> |
| ➤ Rapport des commissaires aux comptes | <i>Page 42</i> |
| ➤ Projet des Résolutions | <i>Page 46</i> |

1 - PROFIL FEDERATION ET CHIFFRES CLES

On ne choisit pas Réseau Entreprendre par hasard.

Intégrer Réseau Entreprendre, c'est défendre une cause : celle de l'emploi en accompagnant au quotidien ces femmes et ces hommes qui ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat ! Depuis plus de 30 ans, Réseau Entreprendre contribue à créer des emplois sur l'ensemble des territoires.

Nous sommes un **réseau international** d'entrepreneurs engagés et bénévoles, animés par des méthodes d'entreprises.

Nous sommes la tête d'un réseau international, à ce titre, chargé d'animer notre communauté d'associations. Ces dernières ont pour objet d'accompagner et de financer des entrepreneurs à fort potentiel d'emplois en création, en reprise et en croissance.

Notre ambition est d'être un acteur de référence sur l'accompagnement des entrepreneurs à fort potentiel d'emplois (futures belles PME et ETI). Nous agissons pour les préparer aux enjeux de demain dans un monde qui change.

La raison d'être de la Fédération est d'animer et de fédérer nos associations pour créer une communauté performante de dirigeants d'entreprises portée par une vision et des valeurs partagées.

Notre vision est de développer l'entrepreneuriat et la création d'emplois en assurant l'accompagnement des entrepreneurs et la transmission de nos savoirs.

Nous sommes animés par la volonté d'apporter des solutions locales pour réussir les créations d'entreprises.

Nous agissons selon un corpus de valeurs qui constituent les fondements de notre réseau.

Nous nous attachons à la personne.

Nous travaillons selon le principe de gratuité.

Nous encourageons la réciprocité dans nos démarches.

Nous sommes guidés par les principes de solidarité et de bienveillance.

Il convient de favoriser les liens entre les associations de nos territoires. La Fédération valorise la proximité géographique, le partage des bonnes pratiques et l'entraide par l'accompagnement soutenu d'une équipe dédiée à l'animation du réseau.

- *Animation de groupes de travail sectoriels et thématiques*
- *Commissions de travail thématiques*
- *Organisations de sessions d'informations*
- *Conseil des associations et mouvements*
- *Partage de pratiques professionnelles*
- *Diffusion d'informations et d'analyses*
- *Interventions pédagogiques sur les territoires*

Le rôle de la Fédération se destine à concevoir des parcours d'accompagnement et des programmes destinés à soutenir les orientations des associations locales. Ces programmes doivent être déployés pour aider les entreprises qu'elles accompagnent à capitaliser sur leurs forces. L'expertise de la Fédération apporte un appui opérationnel aux membres.

- *Pilotage de campagnes / programmes / dispositifs*
- *Mise en œuvre et animation de programmes collectifs*
- *Soutien à la capitalisation et à la mutualisation des expériences et initiatives associatives*
- *Outils d'évaluation et d'amélioration continue*

Il nous revient d'organiser la formation, la professionnalisation et le perfectionnement de chacune de nos associations locales sur les métiers qui sont les nôtres : animations de clubs, recrutements de membres, gestion des prêts, communication, relations publiques, management des équipes.

- *Appui / conseil aux associations membres*
- *Conseil juridique aux membres*
- *Accompagnement personnalisé des associations en difficulté*

La Fédération centralise et gère le système d'information de Réseau Entreprendre. Dans ce cadre, elle conçoit, administre et développe les outils informatiques nécessaires à l'exercice du métier des associations.

La Fédération se doit d'organiser la communication du réseau pour promouvoir l'action dédiée à la création d'entreprises et la création d'emplois sur chacun des territoires sur lesquels nous sommes présents. La Fédération a vocation à valoriser les actions de l'ensemble du réseau et prendre la parole sur la cause entrepreneuriale. La Fédération a un devoir d'influence pour promouvoir l'entrepreneuriat, l'accompagnement entrepreneurial bénévole et développer l'esprit d'entreprise auprès des pouvoirs publics et de ses parties prenantes.

- *Dialogue avec les pouvoirs publics*
- *Analyse, veille législative et politique et prises de positions*
- *Plaidoyer général pour le rayonnement de tout le secteur*
- *Campagne d'images et relations publiques*

Indépendants, nous sommes apolitiques, nous collaborons avec tous les acteurs de bonne volonté au service des femmes et des hommes, créateurs, développeurs, repreneurs d'entreprises au bénéfice de l'emploi dans nos territoires.

Nous sommes des **experts de l'accompagnement** et sommes ambitieux pour les projets que nous soutenons.

Le cœur de notre engagement : **faire grandir les entreprises et les pérenniser.**

Nous avons vocation à prendre soin de nos associations, de nos lauréats, de nos membres, de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos régions.

La gratuité et la réciprocité guident notre action. La gratuité garantit notre impartialité. La réciprocité fait de nous les maillons d'une chaîne dédiée à la transmission. Cette réciprocité encourage nos lauréats à donner à leur tour.

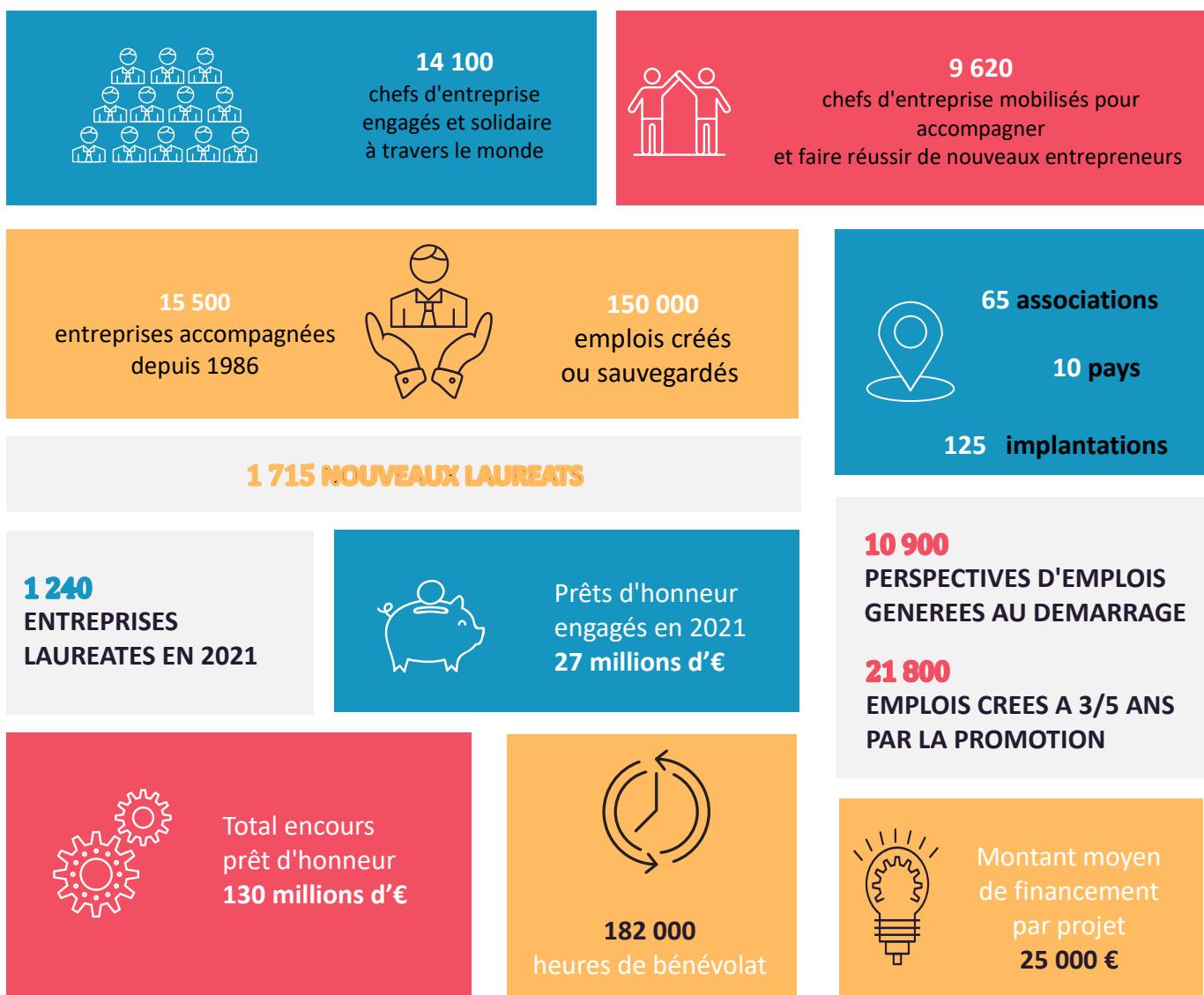
Nous agissons avec **bienveillance et solidarité**.

Nous sommes un tiers de confiance attaché à l'éthique des affaires.

Nous œuvrons pour l'Humain, dans la proximité. Nous sommes des militants de l'entreprise en mouvement pour préparer nos entrepreneurs à l'avenir.

Par leur implication dans Réseau Entreprendre, nos associations sont des acteurs territoriaux et nos membres sont des **entrepreneurs engagés et responsables**. Ils soutiennent les initiatives économiques à impact positif guidées par les valeurs d'inclusion et d'altérité.

Chiffres généraux

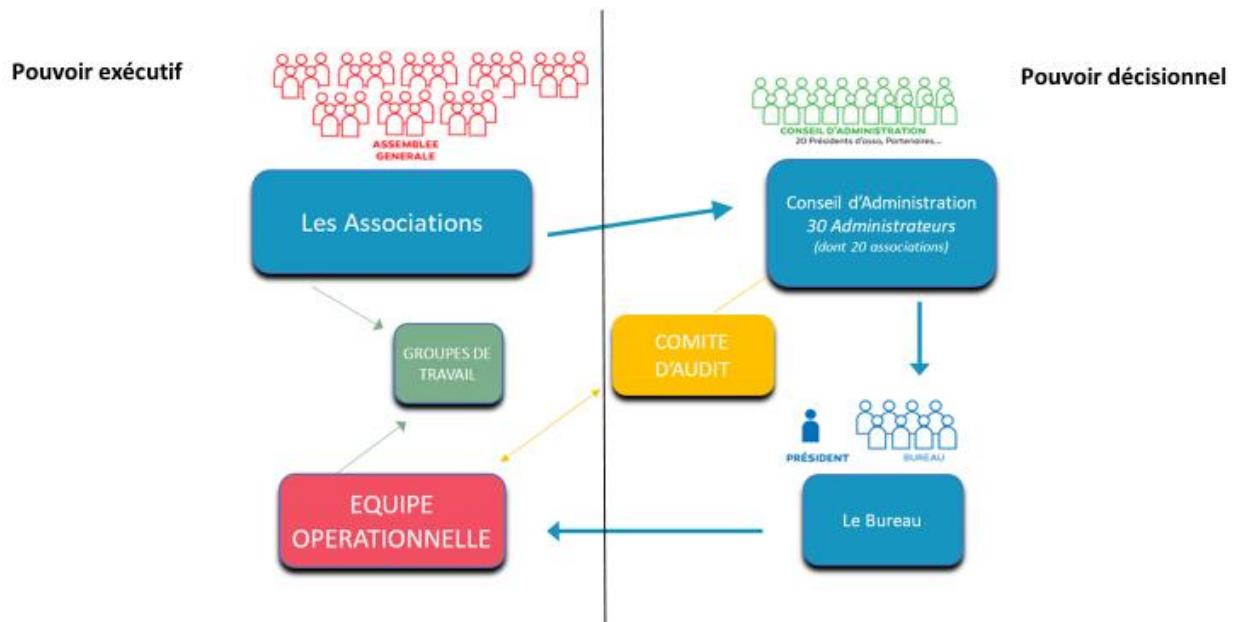


Les dates clés du développement

- **1986** André MULLIEZ crée Nord Entreprendre
- **1992** Des chefs d'entreprises portent la création de la 2ème association en Rhône Alpes
- **1997** Naissance de Réseau entreprendre : les 6 premières associations se coordonnent et créent **La Fédération Réseau Entreprendre**
- **2002** Réseau Entreprendre accompagne aussi les Repreneurs
- **2003** Réseau Entreprendre est reconnu d'utilité publique (ARUP)
- **2004** Des rencontres s'organisent sur le plan national
- **2013** Réseau Entreprendre revisite ses méthodes pour offrir **l'excellence d'un accompagnement 100% chefs d'entreprise**
- **2014** Lancement du **programme croissance** pour accompagner les entreprises au-delà de 50 salariés
- **2015** Le réseau se mobilise pour bâtir le nouveau projet stratégique 2015-2020. Le nouveau référentiel de l'accompagnement individuel est décliné dans le réseau
- **2016** Le projet stratégique est en action. Célébration des 30 ans d'engagement et d'optimisme des chefs d'entreprise Réseau Entreprendre
- **2020** La Fédération s'engage dans un processus de labellisation IDEAS et lance sa mise en conformité RGPD. Lancement du projet stratégique 2020-2025 avec comme axe majeur, prendre soin de nos communautés dans un monde qui change
- **2021** Poursuite de la démarche Impact et renforcement de l'entrepreneuriat féminin. Labéllisation Qualiopi
- **2022** Labelisation IDEAS (fonctionnement de la gouvernance, gestion financière, démarche opérationnelle)

Gouvernance

Organisation des pouvoirs décisionnels et exécutifs



Conseil d'Administration :

La Fédération est administrée par un conseil composé de 24 membres au moins, 30 au plus, élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 22 associations, 2 personnes morales et 6 personnes physiques.

Les Associations affiliées à la Fédération Réseau Entreprendre ayant adhéré à la Fédération devront toujours être majoritaire dans le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut créer, en tant que de besoin, des conseils ou comités ad hoc chargés de l'assister. Il définit un dispositif de contrôle interne en cohérence avec les délégations de pouvoirs données, et ayant pour mission de lui donner une assurance raisonnable que les activités sont menées dans le respect des valeurs du Réseau Entreprendre ainsi que du projet fédéral et que les risques identifiés sont globalement maîtrisés.

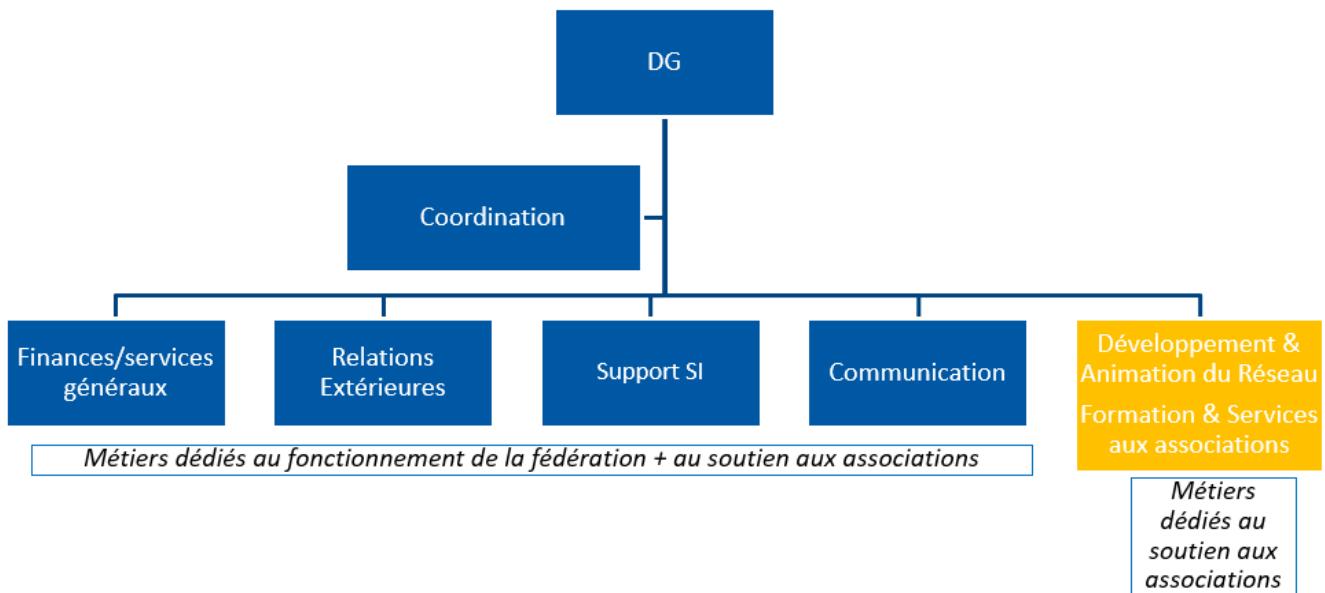
Le Conseil d'Administration nomme un Comité spécialisé chargé de vérifier la réalité du contrôle interne. Il comprend au moins une personne qualifiée indépendante de l'association Fédération Réseau Entreprendre. Les salariés et le Président n'en font pas partie.

Bureau :

Dans la limite du tiers de son effectif, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, un Bureau comprenant trois membres au moins, dont un Président et un Trésorier.

Le Bureau instruit toutes les affaires soumises par le Conseil d'Administration et suit l'exécution des délibérations. Le Président représente la Fédération dans tous les actes de la vie civile.

Organigramme Opérationnel



Le Comité de Direction :

➤ Rôle du Comité de Direction :

- Proposer au Conseil d'Administration la stratégie de la Fédération ;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie
- Monitorer le plan d'action ainsi que le projet stratégique et la revue de la politique RSO
- Mettre en œuvre la politique Impact de Réseau Entreprendre et de la Fédération
- S'assurer de la conformité du budget
- Piloter les fonctions opérateurs, SI et la gestion des fonds

➤ Responsabilités et relations avec le CA

Le Comité de direction rend compte au Conseil d'administration par la voie de son directeur général qui est invité au CA.

- Composition
 - Le Directeur Général (assurant également la responsabilité du pôle Animation Réseau)
 - Le Directeur de la Communication
 - Le Directeur des relations extérieures

- Le Directeur administratif et financier
- Le Directeur des systèmes d'information
- Le Responsable Formation

Le Comité d'audit :

Le comité d'audit a pour objectif de veiller aux respects des bonnes pratiques de gouvernance, à leur maîtrise en étant le garant du respect et de la bonne diffusion des règles internes et des lois.

C'est un organe interne de contrôle chargé d'assurer une veille active sur la prévention des risques et le respect des règles de gouvernance

Le conseil d'administration par la voie de son Président définit le dispositif de contrôle interne suivi par le comité d'audit spécialisé, chargé de vérifier les missions du contrôle interne en ayant une assurance que les activités sont gérées conformément à ses attentes. C'est-à-dire en appliquant des règles de bonne conduite dans le respect du projet associatif.

Composition et fonctionnement :

- Composé de 3 personnes dont un administrateur.
- Nommées par le CA sur proposition du Président pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
- Un membre peut être démissionnaire avant le terme de son mandat. Son remplacement sera acté par le CA sur proposition du Président.

Membres du comité d'audit :

- Jean François Nardot, président RE Limousin
- Christophe Cornu, Directeur RE Côte d'Opale
- Sanaa Moussaid, expert-comptable et membre du Conseil de l'ordre IdF

Fonctionnement :

- Se réunit autant que de besoin et au moins 2 fois/an.
- Un CR est remis au Bureau
- Etablit en début d'année son plan de travail annuel qu'il soumet au Conseil d'Administration pour approbation
- Effectue un bilan des travaux réalisés une fois/an au CA

2 – RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion et d'activités du Conseil d'Administration établi sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les résolutions présentées par votre Conseil d'Administration et ayant pour objet d'approuver les comptes annuels.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

DONNEES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	2020	2021
Ressources d'exploitation		
Partenariats privés	1 283	1 232
<i>dont Fondation Entreprendre</i>	850	800
<i>dont Partenaires</i>	328	341
Subventions publiques	1 200	1 290
<i>dont BPI</i>	1 000	1 000
<i>dont FSE</i>	200	250
Cotisations Associations	656	657
Refacturations Réseau	163	274
Charges d'exploitation		
Frais de personnel	1 938	2 028
Autres dépenses d'exploitation	1 712	1 950
Résultat d'exploitation	48	6
Résultat Financier	-15	6
Résultat Net	12	2
Immobilisations Incorporelles	191	263
Immobilisations Corporelles	115	96
Immobilisations Financières	2 479	1 915
Actif court terme	1 731	1 554
Actif disponible	4 077	4 295
Capitaux Propres	5 501	5 503
<i>dont</i>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	1 270	1 270
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>	3 191	3 191
<i>Réserves, report, résultat</i>	1 040	1 042
Passif court terme	1 608	1 576
Dettes financières	369	5
Ratio d'endettement	6,7%	0,1%
Ratio d'endettement (hors FP avec droit de reprise)	16,0%	0,2%

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Concernant les données du Bilan :

Les données au 31 décembre 2021 font ressortir un total net de bilan de 8.123.207 euros.

ACTIF (en K€)	déc.-20	déc.-21	PASSIF (en K€)	déc.-20	déc.-21
Immobilisations Incorporelles	191	263	Fonds Propres sans droit de reprise	1 270	1 270
Immobilisations Corporelles	115	96	Fonds propres avec droit de reprise	3 191	3 191
Immobilisations Financières	2 479	1 915	Autres réserves, R&N	1 028	1 040
			Résultat	12	2
Total Actif Immobilisé	2 785	2 274	Total Capitaux Propres	5 501	5 503
Actif court terme	1 731	1 554	Provisions pour R&C et Fonds dédiés	1 115	1 039
			Passif court terme	1 608	1 576
Actif disponible	4 077	4 295	Dettes financières LT	369	5
TOTAL ACTIF	8 593	8 123	TOTAL PASSIF	8 593	8 123

A l'actif, elles reprennent la valeur de nos immobilisations pour 2,27 M€ et englobe notamment :

- Des immobilisations incorporelles et corporelles (359 K€) qui reprennent principalement nos outils informatiques et logiciels,
- Des immobilisations financières pour 1,92 M€ constituées principalement de prêts liés au programme Innotech, aux prêts ANBER, et des prêts à verser (Anber + Innotech).

L'actif court terme pour 1,55 M€ vs 1,73 M€ reprend les créances clients :

- de nos associations nationales pour 745 K€ et internationales pour 159 K€,
- de nos partenaires pour 374 K€,
- et d'autres créances pour 272 K€

Le montant des provisions sur créances est de 332 K€.

L'évolution de l'actif disponible s'explique notamment par le remboursement en début d'année du PGE pour 300 K€

L'actif disponible tient compte également :

- de l'enregistrement en milieu d'année 2021 du règlement du FSE 2019 (371 K€)
- de l'encaissement en fin d'année des cotisations des associations et subventions de partenaires

Au passif, le total des capitaux propres ressort à 5,5 millions d'euros (5,5 millions d'euros en 2020).

Les Capitaux se décomposent en 3 postes :

- Des fonds propres avec droit de reprises pour 3,2 M€. Ces derniers correspondent au programme de financement des projets INNOV. Pas d'évolution par rapport à 2020.
- Des fonds propres sans droit de reprise pour 1,3 M€
- Des réserves, le R&N et le résultat de l'exercice pour un total de 1,04 M€.

Le passif court terme à hauteur de 1,576 M€ (sans évolution notable par rapport à 2020) reprend notamment :

- nos dettes fournisseurs pour 490 K€
- nos dettes fiscales et sociales pour 449 K€
- d'autres dettes pour 621 K€

Les dettes financières de la Fédération pour 5 K€ (versus 369 K€ en 2020) sont matérialisées par :

- le remboursement d'un PGE de 300 K€
- une ligne de crédit bancaire dont la fin de remboursement est prévue début 2022.

Le taux d'endettement (dettes financières / fonds propres) ressort à 0,1%.

Concernant les données du compte de résultat.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les **produits d'exploitation pour 3,9 M€** reprennent notamment :

- Les Subventions publiques pour 1,29 M€ dont BPI pour 1,04 M€ et le FSE pour 250 K€,
- Les Partenariats privés pour 1,23 M€ dont la Fondation Entreprendre pour 800 K€ et nos partenaires pour 341 K€
- Les Cotisations des associations pour 656 K€
- Les Refacturations Réseau et autres produits/reprises pour 705 K€.

La subvention BPI d'un montant de 1,04 million d'euros intègre une subvention spécifique pour la Biennale 2021.

Le calcul des cotisations dont le montant ressort à 657 000 euros reste inchangé. Il est le reflet de l'évolution des produits d'exploitation des associations Réseau Entreprendre.

Ces subventions ont permis de financer la continuité du plan stratégique, de poursuivre le développement de nos programmes thématiques, de poursuivre l'animation, la professionnalisation et la formation du Réseau. Ces financements ont permis également à la Fédération de finaliser des projets lancés depuis 2020 avec notamment la labelisation IDEAS et la certification Qualiopi.

L'implication des partenaires financiers a été réalisée avec un souci de coordination permettant de mettre en synergie les compétences de chacun. Ce travail collaboratif a permis de développer la politique de Réseau Entreprendre en faveur de l'entrepreneuriat au niveau national et international.

Les **charges d'exploitation pour 3,9 M€** reprennent principalement :

- Les frais généraux pour 1 182 K€
- Les frais de personnel pour 2.027 K€
- Les impôts et taxes pour 165 K€ correspondant au montant des taxes sur les salaires.

Les frais de personnel représentent 55% de nos produits d'exploitation. L'exercice 2021 prend en compte en année pleine les embauches de 5 collaborateurs en 2020 et l'intégration de entrées de

salariés sur l'exercice. Le renforcement des équipes de la Fédération (*notamment l'animation réseau*) permet de structurer notre présence auprès des associations en leur proposant des formations et animations notamment.

Les équipes forment plusieurs centaines de salariés ou bénévoles au savoir-faire Réseau Entreprendre au travers de séminaires, ateliers, Q&P, rencontres et programmes d'intégration. En 2021, 600 heures de formation ont été dispensées par les équipes internes.

Le volume important des charges salariales reflète l'effort de la Fédération de se consacrer à des sujets en ligne avec son objet associatif :

- La mise en réseau et l'animation. Tout au long de l'année 2021, la fédération a déployé conformément à son plan d'action, sa politique de formation destinée à poursuivre la professionnalisation de son réseau et l'adaptation au monde qui change
- Le pilotage de projets (les collaborateurs de la Fédération se sont mobilisés pour apporter des réponses renouvelées aux problématiques de la création et de la reprise d'entreprises dans un monde qui change. Pour cela, ils ont piloté de nouveaux groupes de travail permettant d'accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises sur les problématiques contemporaines de gestion et de management)
- La Fédération centralise et gère le Système d'information de Réseau Entreprendre. Comme l'année dernière, elle a consacré près de 11% de son budget à cette mission. Cette enveloppe a permis de travailler à la fiabilisation de son Système d'Information et à préparer les changements de moyen terme à engager pour adapter son infrastructure aux enjeux d'un réseau qui s'est considérablement développé au cours des 10 dernières années. Dans cette perspective, elle a étoffé son équipe pour être en mesure de répondre à ses enjeux.
- La Fédération est le porte-parole de son réseau et elle se doit de faire valoir l'entrepreneuriat comme un projet de développement à part entière pour l'emploi et les territoires dans toutes les régions du monde dans lesquelles elle opère. En 2021, la Fédération a consacré 8% de son budget à ces missions.
- La Fédération propose des sessions « Quick & Partique » assorties de Tutos sur des thématiques comptables et fiscales

Les charges d'exploitation intègre également les coûts de la Biennale de Strasbourg (septembre 2021) et des séminaires (Directeurs, Intégration) relancés en 2021.

L'effectif de la Fédération au 31 décembre 2021 est de 21 collaborateurs.

Le résultat d'exploitation s'établit à 5 514€ vs 47 749€ au 31 décembre 2020.

Le résultat financier de 6 K€ reprend notamment :

- les projets liés au programme d'innovation, avec notamment la constatation de provisions pour risques de défaillance calculée en fonction des remontées des métiers des associations
- des intérêts des emprunts
- des revenus financiers de nos placements.

Après prise en compte d'impôts sur produits financiers, l'année 2021 se traduit par un **bénéfice de 2 313 euros** contre 11 858 euros en 2020.

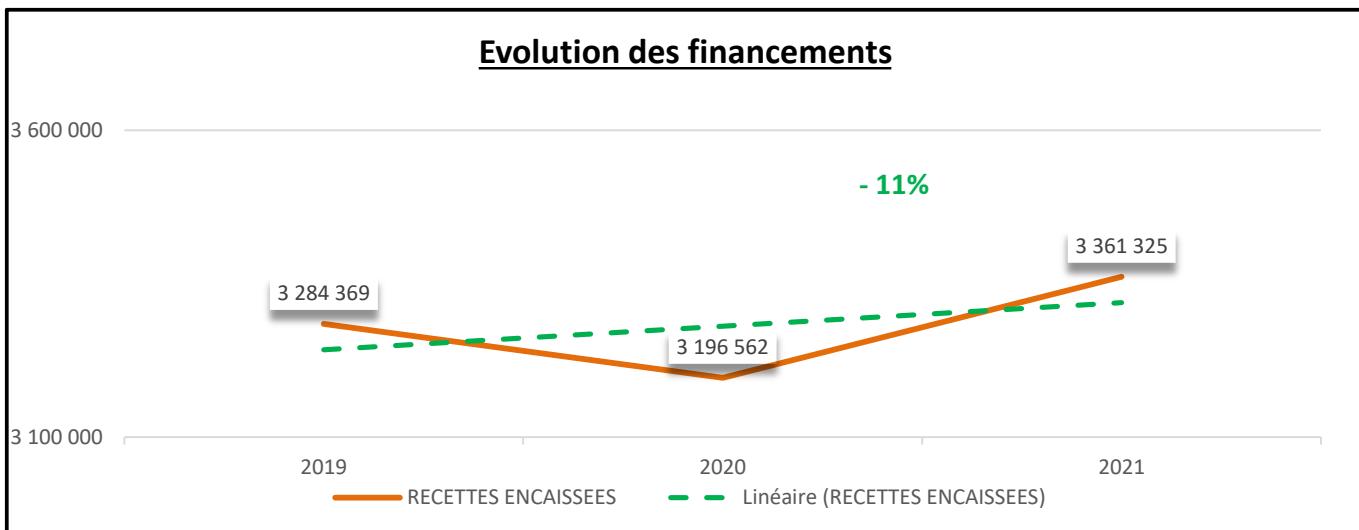
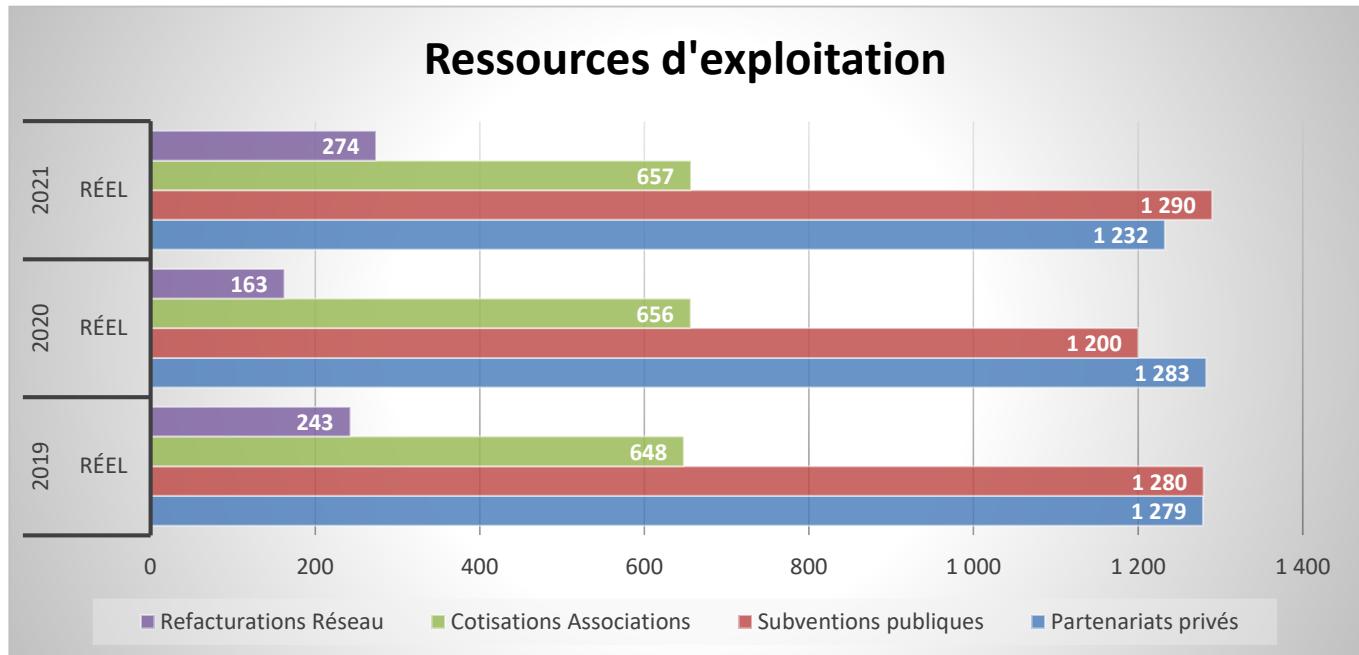
Sociétés contrôlées et participations :

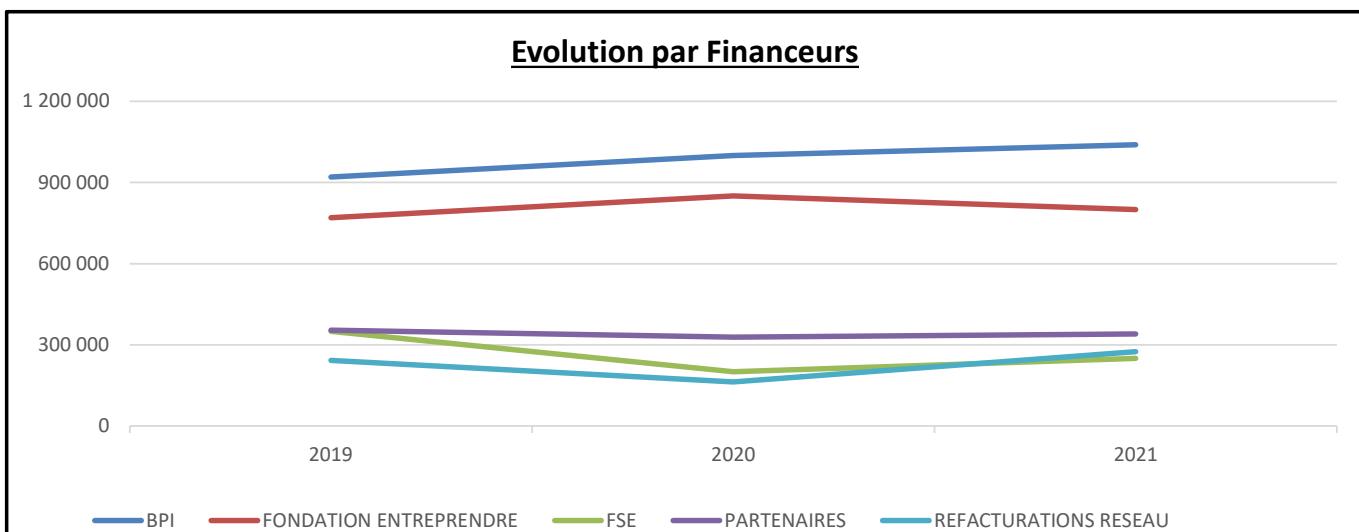
Néant

Prises de participation ou prises de contrôle :

Néant

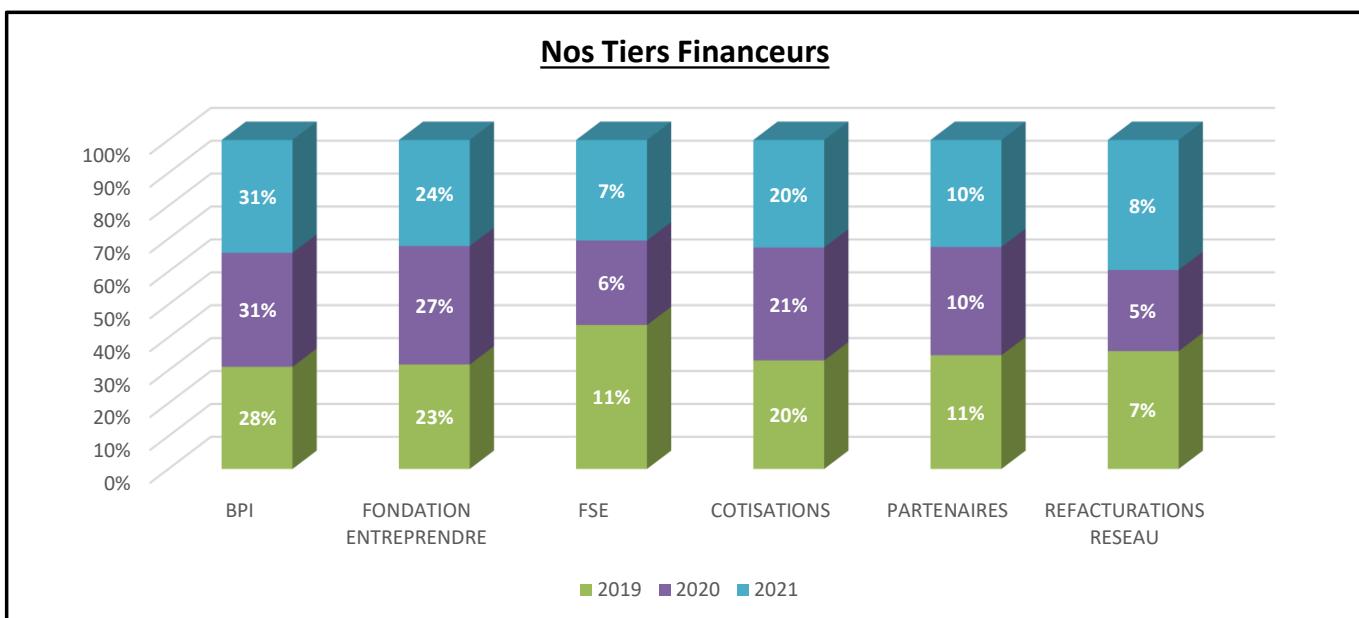
Activité Economique





La baisse des recettes en 2020 (refacturations) est consécutive à la crise sanitaire avec l'absence de rencontres et de formation notamment.

Répartition et poids des financeurs



Détail des autres charges et charges externes

	<i>Montants exprimés en Euro - (EUR)</i>	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Charges d'Exploitation		12 mois	12 mois	12 mois
Sous traitance Communication (salon entrep., BVA, film,...)	140 548	176 347	170 281	
Sous traitance SI (OM conseil surveillance, Kesys,...)	70 143	100 741	175 292	
Sous traitance Autres (Dow Jones, surveillance marques,...)	15 717	28 804	12 567	
Maintenance SI (Licences Microsoft Dynamic's, Masao,...)	113 955	161 178	205 300	
Honoraires	143 152	155 567	108 245	
Frais de missions, réceptions	342 843	130 066	203 920	
Achats divers (fournitures, petits matériels,...)	8 036	12 433	16 446	
Assurance	2 465	5 430	3 047	
Abonnement, doc (sendinblue,..com)	34 029	27 692	13 844	
Intérim	15 598	16 805	0	
Locations (locaux, ch. Locatives,...)	88 869	90 525	115 998	
Frais bancaires	279	1 681	1 378	
Cotisations	1 845	1 540	2 440	
Frais postaux et de télécommunication	70 245	54 250	31 782	

Frais de Personnel

<i>Montants exprimés en Euro - (EUR)</i>	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Salaires et traitements	1 369 947	1 299 738	1 364 976
Charges sociales	647 803	638 752	662 652
TOTAL	2 017 750	1 938 490	2 027 627
Taxes sur salaires	140 415	130 124	145 960
TOTAL	2 158 165	2 068 614	2 173 587

effectif moyen	21,6	23,6	26,9
Coût du travail	99 915	87 653	80 803
% des Produits d'exploitation	60%	56%	55%

Les frais de personnel au 31 décembre 2021 représentent 55% des produits d'exploitation en légère diminution par rapport à 2020.

RESULTAT D'EXPLOITATION et SIG

SIG	31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021	
	12 mois	%	12 mois	%	12 mois	%
Prestations	1 016 594	100,0%	983 860	100,0%	1 031 444	100,0%
Achat de matières premières	1 542		2 422		3 800	
Marge Brute	1 015 052	99,8%	981 438	99,8%	1 027 643	99,6%
Autres achats et charges externes	1 204 743		1 094 163		1 177 943	
Valeur Ajoutée	(189 691)	-18,7%	(112 725)	-11,5%	(150 300)	-14,6%
Impôts, taxes et versements assimilés	157 634		146 306		165 539	
Salaires et traitements	1 369 947		1 299 738		1 364 976	
Charges sociales	647 803		638 752		662 652	
EBE	(175 575)	-17,3%	(42 417)	-4,3%	(195 977)	-19,0%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charge	412 753		558 864		705 427	
Autres produits	-		-		100 000	
Dotations d'exploitation sur immobilisations	73 505		81 702		104 480	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 873		1 707		6 989	
Autres Charges	29 021		25 126		130 510	
Résultat d'exploitation	40 826	4,0%	47 749	4,9%	5 514	0,5%

Le résultat d'exploitation est un indicateur important de performance de l'activité.

Sa diminution tient principalement pour raison la prise en compte des coûts de fonctionnement de la Biennale 2021. Notons néanmoins un maintien historique de nos financeurs et partenaires, une maîtrise de nos cotisations et de nos frais de personnel.

RESULTAT FINANCIER et EXCEPTIONNEL

		Montants exprimés en Euro - (EUR)	Rappel 31/12/2019	Rappel 31/12/2020	31/12/2021
PRODUIT	TS	Autres intérêts et produits assimilés	14 536	12 594	11 269
CHARGE	S FINANCI	Reprises sur provisions	89 016	80 349	106 600
		Total des produits financiers	103 552	92 943	117 869
PRODUIT	TS	Dotations financières aux amortissements et provisions	139 517	106 600	110 797
CHARGE	S FINANCI	Intérêts et charges assimilées	1 776	1 055	1 176
		Total des charges financières	141 293	107 655	111 973
RESULTAT FINANCIER			(37 741)	(14 712)	5 896
PRODUIT	TS EXCEPT,	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	99 668	258 197	41 849
CHARGE	S EXCEPT,	Reprises sur provisions	-	-	210 000
		Total des produits exceptionnels	99 668	258 198	251 849
PRODUIT	TS	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	18 328	16 489	73 347
CHARGE	S EXCEPT,	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 856	260 000	185 000
		Total des charges exceptionnelles	89 184	276 489	258 347
RESULTAT EXCEPTIONNEL			10 484	(18 291)	(6 498)
Impôts placements financiers			3 333	2 888	2 598
		TOTAL DES PRODUITS	3 822 067	4 048 968	4 354 078
		TOTAL DES CHARGES	3 811 831	4 037 110	4 351 765
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			10 236	11 858	2 313

Le résultat financier reprend notamment les provisions liées au programme INNOV pour 111 K€. Elles correspondent aux risques de défaillance potentiels des porteurs de projets qui a bénéficié de ce prêt. Chaque association remonte annuellement à la Fédération une météo des lauréats. Le montant de la provision calculé est la correspondance entre la météo et la grille de provision.

Les produits financiers correspondent principalement à la reprise de la provision liée au programme INNOV et les intérêts bancaires des placements financiers (11 K€).

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de provision sur FSE 2019 pour 210K€, et un bonus sur la subvention BPI 2019 de 21 K€. Les charges exceptionnelles comptabilisent notamment une provision de 74 K€ au titre du FSE 2021.

CAPITAUX PROPRES

Evolution des Capitaux Propres

<u>Evolution des Capitaux Propres</u>	<i>en K€</i>	déc.-19 12 mois	déc.-20 12 mois	déc.-21 12 mois
Capitaux Propres		4 989	5 501	5 503
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		1 270	1 270	1 270
<i>Autres réserves</i>		1 300	1 300	1 300
<i>Report à nouveau</i>		-282	-272	-260
<i>Résultat de l'exercice</i>		10	12	2
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		2 691	3 191	3 191

Le total des capitaux propres ressort à 5,5 millions d'euros sans évolution par rapport à 2020.
Les Capitaux se décomposent en 3 postes :

- Des fonds propres avec droit de reprises pour 3,2 M€. Ces derniers correspondent au programme de financement des projets INNOV.
- Des fonds sans droit de reprise pour 1,3 M€
- Des réserves, le R&N et le résultat de l'exercice pour un total de 1,042 M€.

Tableau de variation des Capitaux propres sur l'exercice
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 269 986			1 269 986
Fonds propres avec droit de reprise	3 190 608			3 190 608
Autres réserves	1 300 420			1 300 420
Report à nouveau	-272 148	11 858		-260 290
Résultat de l'exercice	11 858	2 313	11 858	2 313
TOTAUX	5 500 725	14 171	11 858	5 503 038

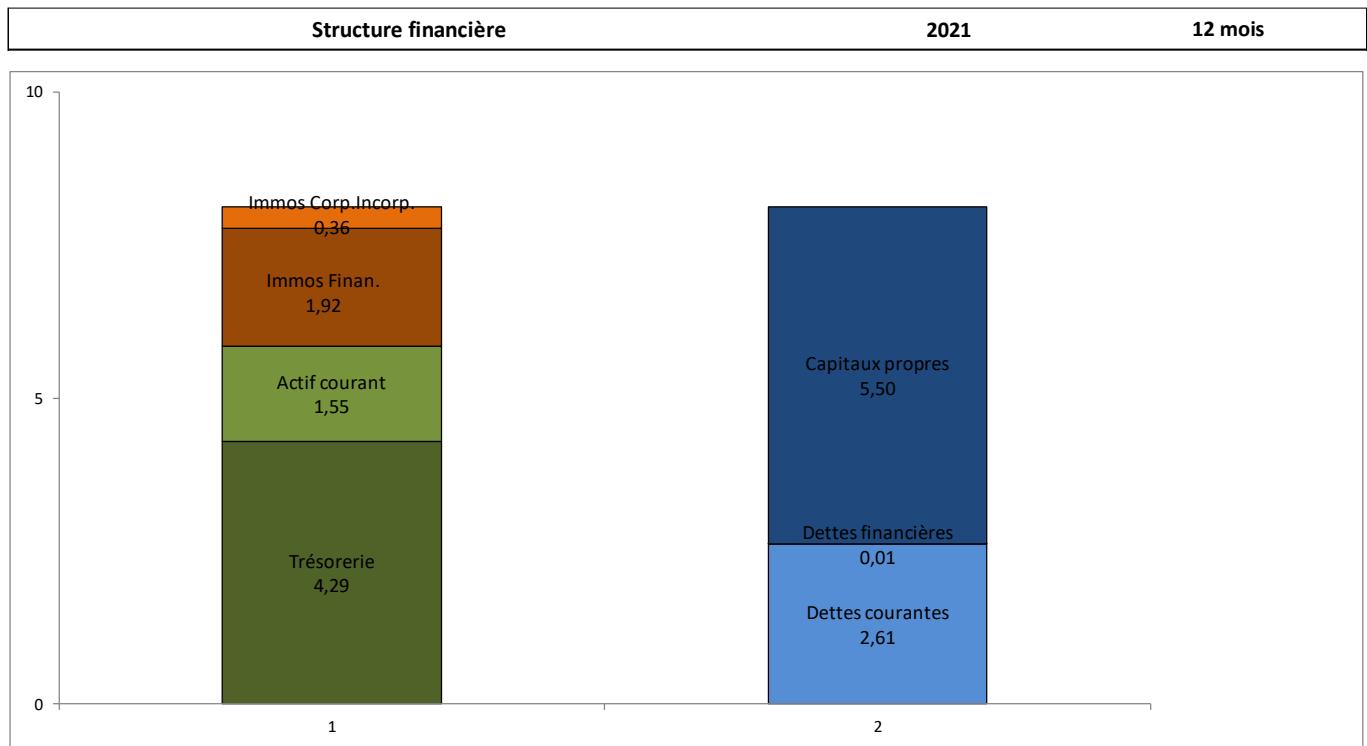
Tableau de variation des fonds dédiés sur l'exercice
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds dédiés Anber	720 453	20 000	68 944	671 509
Autres Fonds dédiés	81 615		30 618	50 997
TOTAUX	802 068	20 000	99 562	722 506

Le détail est repris sur chacun des fonds dans la rubrique « suivi des fonds » ci-après.

STRUCTURE FINANCIERE

BILAN



* Les capitaux propres intègrent le résultat de l'exercice

Total bilan :	8,1 M€	<i>Rappel au 31/12/2020</i>	8,6 M€
----------------------	---------------	-----------------------------	---------------

TRESORERIE

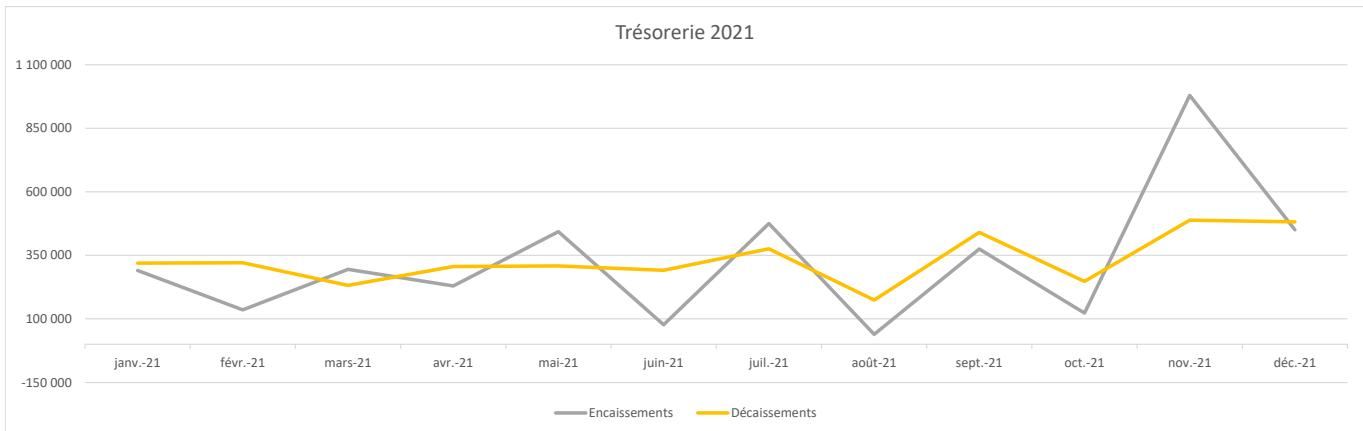
La trésorerie reprend les comptes de fonctionnement et de livrets d'épargne de la Fédération. Elle intègre également les fonds INNOV et ANBER suivis et gérés par la Fédération sans qu'elle ne puisse en disposer.

Ainsi, la trésorerie se décompose de la façon suivante :

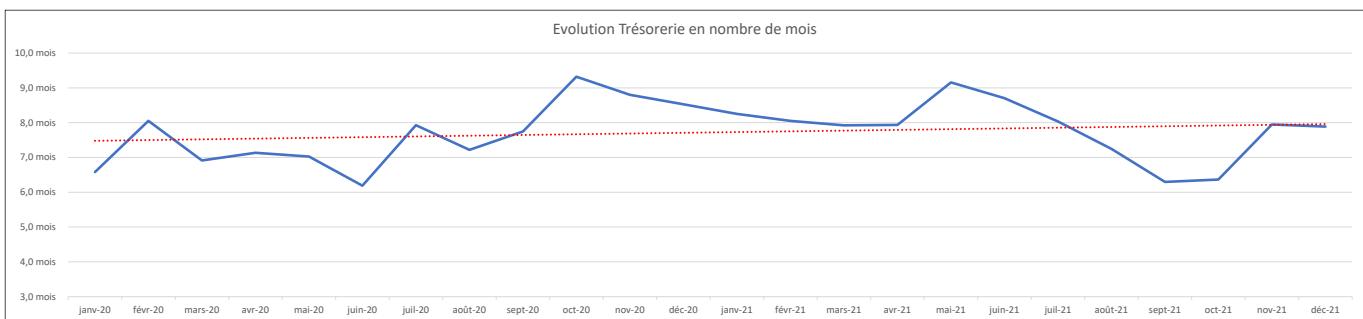
Trésorerie au 31 décembre 2021	
Fonctionnement	72 364
Placement	2 252 259
Innov	1 531 836
Anber	438 401
	4 294 860

Mouvements au cours de l'exercice (hors FNI et Anber)

	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21
1. SOLDE EN DEBUT DE MOIS	64 750	155 660	60 217	93 249	197 088	32 011	376 929	90 936	56 522	339 727	54 773	456 048
Encaissements	290 517	135 491	294 980	229 643	443 544	76 829	475 179	39 430	374 880	122 705	979 393	450 664
Décaissements	319 607	320 934	231 948	305 804	308 621	290 911	375 422	173 844	440 381	247 659	488 118	481 459
Mouvements intercomptes	120 000	90 000	-30 000	180 000	-300 000	559 000	-385 750	100 000	348 706	-160 000	-90 000	-350 000
SOLDE EN FIN DE MOIS	155 660	60 217	93 249	197 088	32 011	376 929	90 936	56 522	339 727	54 773	456 048	75 253
Placement												
Fonds d'entraide (1)												
Rbt Fonds d'entraide												
Total Hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE NET	155 660	60 217	93 249	197 088	32 011	376 929	90 936	56 522	339 727	54 773	456 048	75 253



Evolution en nombre de mois (hors FNI et Anber)



SUIVI des FONDS

Fonds INNOV :

Depuis 2006, la **Fédération Réseau Entreprendre** a mis en place le Programme Réseau Entreprendre Innov pour élargir le champ d'intervention des Associations Membres de Réseau Entreprendre aux activités économiques générées par des innovations.

Les Associations qui ont choisi de s'engager dans le Programme, accompagnent des porteurs de projets ou des créateurs d'entreprises qui ont fait de l'innovation le cœur de leur activité et sont en phase d'amorçage et/ou de lancement et développement commercial.

Le Programme a été créé afin d'offrir à ces projets un accompagnement et un appui financier renforcés par rapport aux projets plus traditionnels rencontrés par les Associations.

Réseau Entreprendre a ainsi constitué, depuis 2006, avec l'apport de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que BPI, des outils financiers spécifiques dont elle assure la gestion.

Dénommé « Fonds National Innovation » ce fonds permet d'aider les Associations à financer les prêts d'honneur des lauréats particulièrement innovants en complétant les prêts d'honneur tout en prenant en charge un risque financier.

- Pour l'année 2021, 30 lauréats ont bénéficié du fond INNOV contre 13 en 2020. La Fédération a versé 249 K€ aux Associations versus 180 K€ en 2020.

Les associations ont remonté à la Fédération 642 K€ vs 234 K€ en 2020 au titre des remboursements intervenus au cours de l'exercice.

Année comité	2021				
Étiquettes de lignes	Somme de dont particip. FNI	Somme de Montant versé à l'asso	Somme de PH engagés non versés	Somme de Nbre Comité	
Essonne	12 500		12 500	1	
Hainaut	10 000		10 000	1	
Isère	20 000		20 000	1	
Nord	55 000	20 000	35 000	3	
Normandie Seine & Eure	30 000	15 000	15 000	2	
Paris	27 500		27 500	2	
Seine et Marne	10 000		10 000	1	
Val de Marne	84 050	61 500	22 550	6	
Total général	249 050	96 500	152 550		17

Année comité	2020				
Étiquettes de lignes	Somme de dont particip. FNI	Somme de Montant versé à l'asso	Somme de PH engagés non versés	Somme de Nbre Comité	
Côte d'Opale	20 000		20 000	1	
Hainaut	35 000	20 000	15 000	2	
Nord	65 000	40 000	25 000	4	
Normandie Seine & Eure	20 000	20 000	0	1	
Seine et Marne	20 000	10 000	10 000	1	
Yvelines	20 000	20 000	0	1	
Total général	180 000	110 000	70 000		10

Fonds ANBER :

Depuis 2004, la **Fédération Réseau Entreprendre** a mis en place le Programme Réseau Entreprendre IMPACT pour élargir le champ d'intervention des Associations Membres de Réseau Entreprendre aux activités économiques générant de l'impact social et sociétal positif.

Les Associations qui ont choisi de s'engager dans le Programme, accompagnent des porteurs de projets ou des créateurs d'entreprises à Impact qui ont fait de l'IMPACT le cœur de leur activité ou sont en phase d'amorçage et/ou de lancement de projet à Impact positif.

Le Programme a été créé afin d'offrir à ces projets un accompagnement et un appui financier renforcés par rapport aux projets plus traditionnels rencontrés par les Associations.

Réseau Entreprendre a ainsi constitué, depuis 2004, avec l'apport de la Fondation philanthropique AnBer, reconnue d'utilité publique depuis 2002, des outils financiers spécifiques dont elle assure la gestion.

Dénommé « Fonds Associatif AnBer Réseau Entreprendre » ce fonds permet d'aider les Associations à financer les prêts d'honneur des lauréats qui développe un projet à Impact Social ou Sociétal en complétant les prêts d'honneur tout en prenant en charge un risque financier.

- Pour l'année 2021, 2 dossiers ont été validés pour un montant de 40 K€ (2*20) contre 1 dossier en 2020 pour 40 K€.

ENDETTEMENT

<u>Endettement</u>				
	en K€	déc.-19 12 mois	déc.-20 12 mois	déc.-21 12 mois
1 Capitaux propres		4 989	5 501	5 503
2 Dettes financières (emprunts) <i>dont soldes créditeurs de banque</i>		132 <i>0</i>	369 <i>0</i>	5 <i>0</i>
3 Trésorerie (active)		2 017	4 077	4 295
4=2-3 Endettement net		-1 885	-3 708	-4 290
2/1 Tx d'endettement (Gearing)		2,7%	6,7%	0,1%
<u>Financement</u>				
	en K€			
Fonds de Roulement		3 233	3 830	4 638
Besoin en FR <i>BFR / Pdts d'exploitat°</i>		1 168 <i>32,3%</i>	83 <i>2,2%</i>	-91 <i>-2,3%</i>
Bénéfice Net		10	12	2

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES :

Conformément aux dispositions des articles L.225-102-1, alinéa 4, R.225-104 et R. 225-105 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après la manière dont la Fédération prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

Les tableaux font état des situations de la Fédération au 31 décembre 2020

Informations Sociales

Effectif total (au 31 décembre)

	2019	2020	2021
Hommes	5	9	6
Femmes	14	18	15
TOTAL	19	27	21

Age et ancienneté

	2019	2020	2021
Age moyen	42	39	41
	52	49	49
	25	29	27
	42	40	41
	46	42	45
	37,0	38	39

	2019	2020	2021
Ancienneté moyenne	2,4	3,5	3,9
	0,2	3,3	1,7
	1,0	1,6	2,1
	2,4	3,5	4,0
	3,8	4,6	5,6
	0,5	1,5	2,5

Effectif moyen

	2019	2020	2021
Cadres	17,3	18,3	20,2
Employés	3,3	4,9	5,1
Contrat Apprenti	0,0	0,3	0,8
Contrat Pro	1,0	0,1	0,8
TOTAL	21,6	23,6	26,9

Organisation du temps de travail. Au 31 décembre

	2019	2020	2021
Temps plein	19	25	21
Temps Partiel	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	1	0
Contrat de professionnalisation	0	1	0
TOTAL	19	27	21

Charges salariales globales

en K€	2019	2020	2021
Frais de personnel	2 018	1 939	2 027
Valeur Ajoutée	2 413	2 602	2 703
Ratio	84%	75%	75%

Accidents du travail

	2019	2020	2021
Nombre d'accidents du travail	0	0	0

Travailleurs handicapés

	2019	2020	2021
Nombre de travailleurs handicapés	1	2	2

Informations Environnementales et Impact

La Fédération s'est, elle-même engagée à être un acteur de ce monde qui change. Pour cela, elle se mobilise autour de 4 axes :

❖ Croissance économique et travail décent

Nous agissons selon une double motivation :

- Prendre soin du monde qui nous entoure. Cela implique en premier lieu de prendre soin de nos collaborateurs chez RE. Nous poursuivons notre action sur l'importance de l'intégration du collaborateur, du prendre soin, de l'accompagnement des salariés, de l'appartenance au Réseau. Des sessions d'intégration et de formation sont proposées aux nouveaux collaborateurs sous la forme de séminaires.
- Sensibiliser nos entrepreneurs à la qualité des emplois. Notre vision 2025 prévoit de travailler sur la nature des emplois, les conditions de travail, le temps de travail proposé, la prise en compte

des impératifs personnels, le management de proximité qui est une des vertus des entreprises familiales et qui représentent les membres de Réseau entreprendre.

❖ Egalité Femmes/Hommes

Nos chefs d'entreprises sont, par nature, des acteurs engagés dans un monde qui change.
Nous sommes un réseau inclusif qui propose des solutions aux enjeux d'un monde qui change.

Le groupe de travail Womenergy est chargé de sensibiliser notre réseau à :

- La place des femmes dans nos organisations
- L'encouragement de nos candidates à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale

Les restitutions de ce groupe de travail lors du forum de novembre 2021 ont montré que nous sommes un réseau mixte de chefs d'entreprise hommes et femmes aussi bien au niveau des membres, des lauréates que de la gouvernance.

Aujourd'hui 21% des lauréats du réseau sont des lauréates.

❖ Ville et communauté durable

Notre action est vouée à s'inscrire dans le temps long. Depuis près de 40 ans, nous créons des employeurs pour créer de l'emploi. Nous sommes un tiers de confiance dont l'action a pour vocation d'améliorer la vie dans la cité en générant des entreprises vertueuses animées par des valeurs de bienveillance et de solidarité. Notre action a permis de créer ou sauvegarder 150.000 emplois en accompagnant depuis le début 15.500 entreprises.

La fédération pilote depuis 2019 un programme Impact destiné à rajouter un pilier sociétal et environnemental aux enjeux historiques territoriaux et d'emplois. Cette démarche a pour ambition de sensibiliser 100% de nos entrepreneurs aux enjeux d'un monde qui change. Cela passe par la mise en place de programmes éducatifs et d'outils pédagogiques au service de notre communauté.

❖ Consommation et production responsable

Nous constatons beaucoup de projets avec une dimension sociale forte. Les entrepreneurs se positionnent plus que jamais comme des acteurs du changement sur leur territoire. Notre programme Impact questionne nos entrepreneurs sur :

- Leur action sociale
- L'utilisation des ressources et le recours à l'énergie
- Les relations avec leurs fournisseurs
- Leur action locale

Réseau Entreprendre agit localement au plus près de chacun de nos territoires. Notre création de valeur se fait localement avec la volonté de créer des écosystèmes de compétences basés sur les principes de la proximité.

Tableau des résultats des cinq dernières années

Nature des indications (en euros)	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
1. CAPITAUX EN FIN D'EXERCICE					
Capitaux Propres	4 521 589	4 528 631	4 988 867	5 500 725	5 503 039
dont fonds propres sans droit de reprises	1 269 986	1 269 986	1 269 986	1 269 986	1 269 986
dont fonds propres avec droit de reprises	2 243 201	2 240 608	2 690 608	3 190 608	3 190 608
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Produits d'exploitation	3 830 697	3 586 112	3 618 847	3 697 828	3 984 360
dont :					
Subventions	2 388 162	2 295 824	2 189 500	2 155 104	2 147 490
Cotisations	1 084 048	1 088 922	1 001 594	983 850	997 719
Résultat d'exploitation	184 827	144 298	40 826	47 749	5 514
Impôts	2 267	2 423	3 333	2 888	2 598
Résultat net	136 988	9 634	10 236	11 858	2 313
3. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	22,1	23,7	21,6	23,6	26,9
Salaires et traitements de l'exercice	1 239 625	1 308 179	1 369 947	1 299 738	1 364 976
Charges salariales	631 616	668 389	647 803	638 752	662 652

3 – COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

			31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	
			net	net	brut 1	amortissements, provisions 2
		Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	net 3
ACTIF IMMOBILISE		Logiciels, matériel informatique	225 809	191 087	1 623 888	1 361 050
IMMOS FINANCIERS	IMMOS INCORPORATIFS	Concessions, brevets et droits similaires	236	147	20 985	20 927
	CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
		Autres immobilisations corporelles	12 336	16 818	134 224	113 348
		Immobilisations en-cours	-	98 205	75 065	75 065
		Autres titres immobilisés	10 160	10 160	10 160	-
		Prets	2 525 995	2 463 178	2 263 629	380 552
		Autres immobilisations financières	5 850	5 850	21 800	-
		TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	2 780 385	2 785 445	4 149 751	1 875 876
ACTIF CIRCULANT	Div. Crées	Avances et acomptes versés sur commandes	-	50 000	50 000	50 000
		Clients et acomptes rattachés	1 437 389	1 059 332	1 278 115	331 957
		Autres créances	1 061 922	589 177	523 547	-
		Disponibilités	2 017 428	4 076 833	4 294 859	-
		Charges constatées d'avance	80 540	32 294	34 767	-
		TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	4 597 280	5 807 637	6 181 289	331 957
Comptes de régularisation		Ecarts de conversion actifs (VI)	-	-	-	-
		TOTAL GENERAL (I à VI)	7 377 665	8 593 081	10 331 041	2 207 834
						8 123 207

BILAN PASSIF

Montants exprimés en Euro - (EUR)		31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux propres	Fonds propres sans droit de reprise	1 269 986	1 269 986	1 269 986
	Autres réserves	1 300 420	1 300 420	1 300 420
	Report à nouveau	(282 383)	(272 148)	(260 290)
	RESULTAT D'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 236	11 858	2 313
	Fonds propres avec droit de reprise	2 690 608	3 190 608	3 190 608
	TOTAL (I)	4 988 867	5 500 725	5 503 039
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	37 000	247 000	244 000
	Provisions pour charges	64 034	65 741	72 730
	Fonds dédiés	790 672	802 068	722 506
	TOTAL (II)	891 706	1 114 809	1 039 236
Dettes (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	132 432	369 205	5 350
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 295	420 487	490 167
	Dettes fiscales et sociales	380 865	553 854	448 841
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	675 750	591 500	621 575
Cpt es rég ul.	Produits constatés d'avance (5)	33 750	42 500	15 000
	TOTAL (III)	1 497 091	1 977 547	1 580 933
	Ecart de conversion passifs (IV)	-	-	-
	TOTAL GENERAL (I à IV)	7 377 665	8 593 081	8 123 207

COMPTE DE RESULTAT

Montants exprimés en Euro - (EUR)		Rappel 31/12/2019	Rappel 31/12/2020	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	2 189 500	2 155 104	2 147 490
	Refacturations, reprises sur amort et prov, transf.charges	412 753	558 864	705 427
	Cotisations	1 001 594	983 850	997 179
	Collecte dons	15 000	10	34 265
	Autres produits			100 000
	Total des produits d'exploitation	3 618 847	3 697 828	3 984 360
	Achats, prestations diverses	1 542	2 422	3 800
	Autres achats et charges externes	1 204 743	1 094 163	1 177 943
	Impôts, taxes et versements assimilés	157 634	146 306	165 539
	Salaires et traitements	1 369 947	1 299 738	1 364 976
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales	647 803	638 752	662 652
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	73 505	81 702
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	83 953	360 163
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 873	1 707
	Autres Charges	29 021	25 126	130 510
	Total des charges d'exploitation	3 578 021	3 650 079	3 978 847
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 826	47 749	5 514
		1,1%	1,3%	0,1%
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés	14 536	12 594	11 269
	Reprises sur provisions	89 016	80 349	106 600
	Total des produits financiers	103 552	92 943	117 869
	Dotations financières aux amortissements et provisions	139 517	106 600	110 797
	Intérêts et charges assimilées	1 776	1 055	1 176
Total des charges financières		141 293	107 655	111 973
RESULTAT FINANCIER		(37 741)	(14 712)	5 896
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	99 668	258 197	41 849
	Reprises sur provisions	-	-	210 000
	Total des produits exceptionnels	99 668	258 198	251 849
	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	18 328	16 489	73 347
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 856	260 000	185 000
Total des charges exceptionnelles		89 184	276 489	258 347
RESULTAT EXCEPTIONNEL		10 484	(18 291)	(6 498)
Impôts placements financiers		3 333	2 888	2 598
TOTAL DES PRODUITS		3 822 067	4 048 968	4 354 078
TOTAL DES CHARGES		3 811 831	4 037 110	4 351 765
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		10 236	11 858	2 313

4 – ANNEXES AUX COMPTES

Faits marquants de l'exercice

Néant

Règles et méthodes comptables

« La réglementation comptable appliquée pour la présentation des comptes annuels 2021 se rapporte au règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement 2020-08, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2021. Ce règlement vient modifier la réglementation du CRC 99-01 appliquée précédemment. Ce changement de réglementation n'a pas d'incidence dans la présentation des comptes de la Fédération.»

Les comptes annuels respectent les principes de prudence, d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue de biens

• Installation générale	7 à 10 ans	Linéaire
• Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
• Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
• Marques	10 ans	Linéaire
• Logiciels spécifiques	5 ans	Linéaire
• Progiciels	5 ans	Linéaire

Depuis 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations ne sont pas décomposables et la durée d'usage a été conservée comme durée d'utilité.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières, constituées principalement de prêts sans intérêts versés aux lauréats pour des projets bien identifiés, l'encours est valorisé à sa valeur historique.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le lauréat, bénéficiaire du prêt, ne sera pas en mesure vraisemblablement de rembourser son prêt.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

Tableau de variation des fonds propres

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 269 986			1 269 986
Fonds propres avec droit de reprise	3 190 608			3 190 608
Autres réserves	1 300 420			1 300 420
Report à nouveau	-272 148	11 858		-260 290
Résultat de l'exercice	11 858	2 313	11 858	2 313
 TOTALX	5 500 725	14 171	11 858	5 503 038

Fonds dédiés

Conformément au Règlement 99-01 du CRC, « les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » seront reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements pris par l'Association.

Tableau des fonds dédiés
du 01/01/2021 au 31/12/2021

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds dédiés Anber	720 453	20 000	68 944	671 509
Autres Fonds dédiés	81 615		30 618	50 997
 TOTALX	802 068	20 000	99 562	722 506

Compléments d'information relatifs au bilan

Immobilisations, amortissements et provisions

Tableau de variation des immobilisations

2021	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeur Brute :				
Immobilisations incorporelles	1 476 315	168 558		1 644 873
Immobilisations corporelles en cours	98 205	81 295	104 435	75 065
Immobilisations corporelles	122 581	11 643		134 224
Immobilisations financières	2 855 543	467 812	1 027 766	2 295 589
Total	4 552 644	729 308	1 132 201	4 149 751
Amortissements & provis.				
Immobilisations incorporelles	1 285 081	96 895	0	1 381 976
Immobilisations corporelles	105 763	7 584		113 347
Total	1 390 844	104 479	0	1 495 323
Total net	3 161 800	624 829	1 132 201	2 654 428

Tableau des provisions

Rubriques	31-déc-20				31-déc-21
	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice	
Provisions à l'actif					
Provision pour dépréciation des prêts	376 355	110 797	106 600	380 552	
Provision pour dépréciations créances Part	65 000	12 500	65 000	12 500	
Provision pour dépréciations Autres créances	295 163	319 457	295 163	319 457	
Provisions au passif					
Provision pour risques et charges	247 000	215 000	218 000	244 000	
Provision pour IFC	65 741	6 989		72 730	
Total	1 049 259	664 743	684 763	1 029 239	

Etat des créances et autres créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A - 1 ans	A + 1 ans & - 5 ans	A + 5 ans
Créances sur les Ass. Entreprendre	904 177	904 177		
Créances sur les partenaires	373 938	373 938		
Fournisseurs débiteurs				
Factures à établir				
Autres créances	34 485	34 485		
Produits à recevoir	450 000	450 000		
Total	1 762 600	1 762 600		

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées au compte de résultat dès lors qu'elles sont acquises sur l'exercice, qu'elles soient ou non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

Etat des dettes à la clôture

	Montant brut	A < 1 an	A + 1 an et – de 5 ans	A + de 5 ans
Dettes auprès des établissements crédit	5 350	5 350		
Dettes fournisseurs	490 167	490 167		
Avances et acomptes reçus				
Autres dettes	621 575	621 575		
Dettes sociales et fiscales	448 841	448 841		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	1 580 933	1 580 933	0	0

Compte de régularisation actif et passif

		31/12/2021
ACTIF		
Produits à recevoir		450 000
FSE 2020	200 000	
FSE 2021	250 000	
PASSIF		
Factures à recevoir		-296 052
Charges à payer		-317 207
(personnel & charges)		
Asoociations - charges à payer		-25 000

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation des subventions acquises par financeur

Les subventions acquises au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 147 490 € et se décomposent de la façon suivante :

Libellé de la subvention	31/12/2021
BPI	1 040 000
FONDATION ENTREPRENDRE	800 000
CDC biennale	
SCF Mulliez soutien international	
FSE	250 000
Subv Ministère de la Culture	
Erasmus	7 490
AFE	
FONDATION ANBER	
Généris	50 000
Total	2 147 490

Ventilation de l'effectif salarié de l'association (en ETP moyen annuel)

	2021
Cadres	20,2
Employés	5,1
Contrat Apprenti	0,8
Contrat Pro	0,8
TOTAL	26,9

Engagements pris en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, calculée avec une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 67 ans et avec un taux d'actualisation de 0,98 % s'élèvent à 73 528 € au 31/12/2021.

Informations concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mise à disposition...)

Prestations : Bénévolats Montant : 304 950 €

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un forfait horaire de 150 €.

Rémunérations des dirigeants :

Les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles ainsi que leurs avantages en nature, n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

« L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19. L'année 2021 est toujours menacée par un contexte évolutif de crise sanitaire. Il n'existe pas d'éléments pouvant compromettre la continuité d'exploitation de l'association et ayant un impact sur les comptes de l'exercice. »

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 313 €.

Nous vous proposons d'affecter séparément le résultat de l'activité fonctionnement et le résultat de l'activité financement et de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice : 2 313, 49 €

- Au poste report à nouveau fonctionnement :
1 883,51 euros
- Au poste report à nouveau financement :
- 4 197 euros

Événements Post Clôture :

La Guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial. Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.

Au 31 décembre 2021, la Fédération n'a pas d'activités ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Toutefois, les activités de la Fédération pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

5 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association Réseau Entreprendre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Réseau Entreprendre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note compte de régularisation actif passif de l'annexe indique le montant des produits à recevoir. Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et la correcte évaluation de ce montant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 27 avril 2022

David Decroix

6 – PROJET DE RESOLUTIONS

- Première résolution
(approbation du procès-verbal)

L'Assemblée Générale approuve le **procès-verbal** de l'Assemblée Générale du 23 avril 2021

- Deuxième résolution
(approbation des comptes sociaux)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier du Conseil d'administration et le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, et se soldant par un résultat bénéficiaire de 2 313,49 €

- Troisième résolution
(affectation du résultat 2021)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le Résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 d'un montant TOTAL de 2 313,49 euros ainsi :

Au poste report à nouveau fonctionnement : 1 883,51 euros
Au poste report à nouveau financement : - 4 197 euros

- Quatrième résolution
(approbation du budget)

L'Assemblée Générale approuve le budget de l'Association d'un montant de 3 949 K€ tel qu'il lui a été présenté pour l'exercice 2022, et faisant ressortir les éléments suivants :

Ressources pour un montant de 3 949 K€
Charges pour un montant de 3 944 K€

- Cinquième résolution
(renouvellement des membres du Conseil d'Administration)

Après avoir pris connaissance de la liste des membres dont le mandat est arrivé à échéance, l'Assemblée Générale procède au renouvellement du conseil d'administration :

Réseau Entreprendre Guadeloupe
Réseau Entreprendre Lorraine
Réseau Entreprendre Nord
Réseau Entreprendre Occitanie Garonne
Réseau Entreprendre Piemonte

➤ **Sixième résolution**
(nomination au poste d'administrateur, candidats entrants)

Après avoir pris connaissance des candidatures au poste d'administrateur et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de procéder à la nomination au poste d'administrateur de :

- En tant qu'associations :
Réseau Entreprendre Picardie
Réseau Entreprendre Auvergne
- En tant que Personnes Physiques :
Pascal Quenardel

➤ **Septième résolution**
(non renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et nomination du Commissaire aux Comptes titulaire)

Le mandat de **MAZARS**, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration. L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'assemblée générale décide de nommer **la SC PASCAL DZIERZEK ET VINCENT ECREPONT**, 23, allée Lavoisier, Bât R1, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

La **SC PASCAL DZIERZEK ET VINCENT ECREPONT** a fait savoir qu'il, qu'elle acceptait ces fonctions et qu'il n'était atteint, qu'elle n'était atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

➤ **Huitième résolution**
(non renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant)

Le mandat de **Audrey GUCCINO-CRENU**, Commissaire aux comptes suppléant est arrivé à expiration.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'assemblée prend acte que les conditions rendant nécessaire la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas réunies. En conséquence, il n'y a pas lieu à désigner un Commissaire aux comptes suppléant

➤ **Neuvième résolution**
(transfert du Siège social)

Sur décision du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte du changement de siège social au sein du même département (Nord-59).

➤ **Dixième résolution**
(formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procés verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.